

Circulaire du premier trimestre 2023/2024

La rentrée est faite ! Les vacances sont terminées, et une nouvelle année se profile, avec ses perspectives, et ses projets.

En particulier, nous verrons l'apparition de temps de renforcement en mathématiques et en français en classe de 6^e pour les élèves les plus fragiles à l'entrée au collège. La maîtrise de la langue fait partie des éléments observables chez nos élèves et attendus dans les pratiques pédagogiques avec nos élèves. Ce souci du niveau de performance en français est l'affaire de tous et non de seulement quelques personnes. C'est pourquoi, à sa manière et avec le mode opératoire qui lui conviendra, chaque membre de la communauté éducative s'emparera de ce souci de la maîtrise du français. La mise en place du renforcement en français en 6^e va dans ce sens, tout comme les évaluations nationales en classe de 6^e et de 4^e en lecture, français et mathématiques.

De plus, nous verrons à cette rentrée le renforcement d'accompagnements déjà en place au collège mais davantage affirmés que les années passées. Parmi les accompagnements renforcés, nous trouverons :

- Les remplacements de courte durée
- Le dispositif d'aide aux devoirs
- La mise en place de stages de réussite aux vacances de Pâques et août 2024
- La découverte des métiers au bénéfice des collégiens, de la 5^e à la 3^e, en lien avec le bureau des entreprises des lycées professionnels de l'Enseignement catholique 64
- L'appui à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers

L'an dernier, j'insistais sur la prise en compte du développement durable dans notre quotidien. Cette année, ce sera à nouveau le cas avec une vigilance dans les gestes du quotidien, que ce soit au niveau des ordinateurs, des lumières, des photocopies... L'appel a été entendu l'an dernier, avec :

- Une baisse de la consommation de 14% en électricité, mais une facture ayant augmenté de 85%
- Une baisse de la consommation de 9% en fuel, mais une facture ayant augmenté de 60%
- Une baisse de 9% du nombre de photocopies

Pour rappel, le collège est, depuis juin 2023, labellisé E3D ([École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable](#)). Ce label a été développé par le ministère chargé de l'éducation nationale pour reconnaître et encourager les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable. Cette démarche participe à l'éducation au développement durable, en faisant de l'établissement un lieu d'apprentissage global du développement durable.

Nous aurons à cœur en commission développement durable, avec les éco-délégués, de mettre en œuvre des actions qui seront de nature à former de véritables futurs éco-citoyens. Les éco-délégués se répartiront dans diverses commissions de la commission développement durable de l'établissement.

Les 23 et 25 août 2022, un audit énergétique a été mené sur l'ensemble scolaire par l'entreprise Nobatek afin d'examiner la qualité de nos isolations et nos sources d'énergie. Suite à cela, des préconisations nous ont été données afin de mettre le cap vers :

- -40% de consommation d'énergie en 2030
- -50% de consommation d'énergie en 2040
- -60% de consommation d'énergie en 2050

Nous sommes déjà dans les objectifs pour 2030. En effet, par rapport à l'année 2012 qui est notre année la plus énergivore de la décennie 2010-2019, nous avons déjà baissé de 40% nos consommations et nous mettons le cap vers

l'objectif de 50%. Pour cela, Ursuya devra entre autres isoler ses murs par l'extérieur (le Conseil départemental du 64 subventionne ces travaux) mais aussi renouveler ses chaudières qui sont au fuel actuellement, et réfléchir à l'exploitation d'énergies renouvelables. Nous allons donc nous diriger vers des investissements conséquents sur l'ensemble scolaire.

A ce titre, cette rentrée verra la mise en place de notre projet éducatif d'ensemble scolaire avec l'émergence de plusieurs perspectives d'ici 2026. La manière dont nous accompagnons les jeunes qui nous sont confiés par les familles dépend en grande partie de l'idée que nous nous faisons de la personne humaine, et du monde dans lequel elle grandit. Comme le précise le *Statut de l'Enseignement Catholique en France*, "*Le projet éducatif est le garant de l'unité de l'ensemble scolaire, de la communauté qui le constitue et de sa mission.*"

De multiples acteurs constituent les communautés éducatives des établissements. Le projet éducatif a de ce fait plusieurs missions dont :

- Œuvrer pour que chacun se sente appartenir à la communauté éducative
- Rendre nos pratiques cohérentes en vue de l'accueil des élèves confiés par les familles

Vous trouverez deux teasers de notre projet éducatif de l'ensemble scolaire en cliquant sur ces différents liens, [\[FR\]](#), [\[EUS\]](#), mais aussi l'arbre des formations proposées dans notre ensemble scolaire [en cliquant sur ce lien](#).

Cette année, notre thème pastoral est l'espoir. Je terminerai par la citation de notre projet éducatif d'ensemble scolaire qui sert de préambule. Cette citation est de Paul Malartre, Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique français de 1999 à 2007 : « ***Espérer en l'élève, c'est aimer son avenir*** »

Je vous souhaite de continuer à aimer l'avenir de nos élèves, dans les bons comme dans les moments d'interrogations, car c'est là que réside notre vocation éducative.

Je vous souhaite l'année la plus sereine possible.

Pour l'équipe pédagogique et éducative du collège Ursuya,
Xavier POMIRO
Chef d'établissement

INFORMATIONS DIVERSES

➤ Les changements au niveau de l'équipe pédagogique

Les départs : Mme MARTIN Dominique, Mme HIRIGOYEN Sandra, Mme GASPARD Violaine

Les arrivées : Mmes BONETBELCHE et LEHIS (Espagnol), Mme ANCHORDOQUI (Basque)

➤ Résultats du Diplôme National du Brevet (DNB) : cette année, le taux de réussite est de 100 %. En tout, 94% des admis ont obtenus une mention cette année, comme l'an dernier. [Bravo aux lauréats et aux professeurs !](#)



La validation du cycle 4 du socle commun et l'obtention du DNB constituent un des enjeux de la fin de la classe de 3^e, tout comme l'obtention de la filière souhaitée pour la poursuite des études au lycée. Il est important de souligner que le DNB représente le 1^{er} diplôme des élèves avant les échéances du baccalauréat au lycée.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE DU COLLEGE

PROJETS ET FONCTIONNEMENTS PEDAGOGIQUES

Lors des divers conseils pédagogiques et journées pédagogiques menés l'an passé, la communauté éducative a décidé de mettre en place les dispositifs suivants :

- Parcours éducatifs : de la 6^e à la 3^e, dans tous les domaines, cliquer [sur ce lien](#)
- Offres linguistiques et sportives de l'établissement toutes compatibles entre elles, en respectant les volumes horaires d'enseignement pour chacune d'elles.
- Accompagnement personnalisé : fléché dans les emplois du temps allant de 1h30 à 2h30 avec différents enseignants durant le temps scolaire.

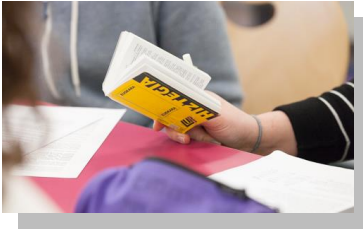
Ce temps d'accompagnement personnalisé permet aux élèves de mieux suivre les cours en ayant des apports en méthodologie, techniques de mémorisation, relaxation... et doit permettre de travailler plus efficacement en classe mais aussi en étude et chez soi.



L'AP est intégré aux cours dispensés par les enseignants. Pouvant être à la fois d'ordre méthodologique ou bien organisationnelle, elle peut être aussi l'occasion de travailler autrement, dans un mode collaboratif entre pairs ou bien alors sur des supports différenciés en fonction des groupes de besoins. En 6^e, du renforcement en français et en mathématiques fait son apparition pour les élèves plus en délicatesse dans ces disciplines.

- Dispositifs pour les élèves à besoins particuliers : voir notre site [ici](#), ainsi que les pages [PPRE](#), [PAP](#), [PPS](#) et [PAI](#).
- Aide aux devoirs : une dotation horaire nous a été attribuée pour cette année. Une communication sera faite aux familles sur les décisions du conseil pédagogique qui déterminera la mise en œuvre de ce dispositif.
- Vie de classe dans toutes les classes : un temps avec le professeur principal. L'occasion de parler de la vie dans l'établissement, dans la classe, l'occasion de résoudre quelques conflits, mettre en place des projets, mais aussi de bénéficier d'un vrai temps avec son professeur principal pour aborder l'orientation et les stages des élèves (4^e et 3^e).





- [Bilinguisme en 6°](#) et en 5° à parité horaire. Le bilinguisme est compatible de la 6° à la 3° avec la section [pelote](#) et la section [foot](#) (1 entraînement sur 2).
- [Projets transversaux](#) : des projets sont abordés de la 5° à la 3° au travers de divers apports disciplinaires vus en cycle 4. Un de ces projets sera soutenu à l'oral en fin de 3°, intégrant ainsi l'évaluation du DNB. Davantage d'informations seront communiquées aux élèves en cours d'année, dans la mesure où [la soutenance de](#)

[l'oral se fera le 5 juin.](#)

- [Brevets blancs](#) : pour les classes de 3èmes, deux sessions réparties sur l'année.

LA SECTION PELOTE : présentation en images et en musique [en cliquant sur ce lien](#)

Une grande partie des élèves de la [section sportive pelote](#) suit la scolarité dans les classes bilingues (Basque), les résultats sont bons voire très bons. Les élèves sont très assidus aux cours délivrés en section pelote que ce soit dans le domaine technique, tactique et physique. Les progrès sont notoires à la fin de chaque année scolaire, pour preuve les résultats acquis lors des différents tournois intra-muros et en UNSS. Les résultats de nos pelotaris ont classé le collège champion de France en catégorie filles en 2019 (garçons et filles en 2018), vice championnes de France en 2022, vainqueurs du challenge des sections à Biarritz en 2022 mais aussi championnes de France en 2023 et les garçons ont remporté le tournoi intersections sportives en 2023.

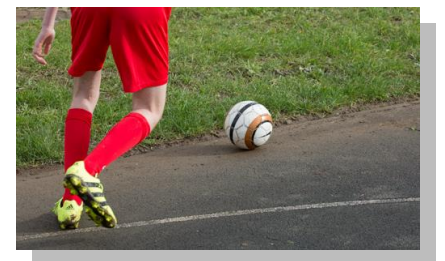


Tout élève inscrit en 6° continue dans la section jusqu'en 3°; certains élèves s'inscrivent d'ailleurs au pôle France par la suite.

Un lien étroit s'est noué entre les responsables de clubs de pelote, le professeur d'EPS, l'intervenant de pelote ; le travail complémentaire réalisé entre tous les protagonistes entraîne certains de nos élèves au haut niveau ; ils deviennent les modèles à suivre. Les différents partenaires continuent à faire confiance à la Section Sportive Pelote comme la Municipalité d'Hasparren et le club de pelote Noizbait pour les installations sportives, le Comité départemental pour l'éducateur mis à disposition, le Comité territorial du Pays Basque pour le matériel et les pelotes, et la Fédération française de pelote Basque. Les élèves sont encadrés par Mme Caset et Xabi Harguindeguy qui prend la suite M Hiriart-Urruty appelé à jouer en ProD2 avec l'US Dax pour cette saison 2023/2024.

LA SECTION FOOT : présentation en images et en musique [en cliquant sur ce lien](#)

La [Section Sportive Football](#) a été créée en 2010 sous l'impulsion de Mr Irastorza alors professeur de mathématiques dans notre établissement. Elle a été dès lors conventionnée avec le président du District de Football des Pyrénées Atlantiques Mr Jean Michel Larqué, la commune d'Hasparren représentée par Mr le maire, le club de football local le Hasparren Football Club et Mr Roche-Rouzade alors chef d'établissement du Collège Ursuya.



L'objectif premier de cette section est la réussite scolaire de l'élève en lui permettant de s'épanouir personnellement dans une activité qu'il apprécie. Chaque trimestre, les élèves seront évalués sur leur progression, leur performance mais aussi sur leur comportement. Un suivi scolaire individuel est mis en place faisant le lien entre le personnel enseignant, la direction et les parents. Si l'élève éprouve des difficultés scolaires, l'équipe pédagogique mettra en place un soutien personnalisé sur le temps de la section afin que l'élève puisse se remettre à niveau.

Au niveau des séances d'entraînement sur le terrain, l'accent sera mis sur le perfectionnement technique, la coordination, l'apprentissage des lois du jeu, des principes de jeu offensif et défensif. L'éducateur veillera sur le temps de récupération en proposant un travail basé sur la qualité technique et la répétition. Pour ce faire la commune d'Hasparren nous met à disposition son terrain synthétique ainsi que la salle Mendeala pour des séances de futsal. Les élèves participeront aux compétitions UNSS football et futsal au niveau excellence. Nous avons déjà un joli petit palmarès : champion départemental en benjamin, deux fois troisième régional en futsal dans la catégorie minime.



La Section Sportive Football du collège Ursuya est un levier de motivation pour la réussite scolaire et l'épanouissement personnel de l'enfant. La valorisation est mise sur la progression individuelle de l'élève mais aussi sur l'intégration d'un savoir vivre ensemble spécifique au sport collectif.

Les contours des emplois du temps ont été redessinés cette année, rendant compatibles plusieurs enseignements les uns avec les autres, notamment toutes les propositions linguistiques avec les deux sections sportives.

En particulier, la section sportive foot devient compatible avec le bilinguisme de la 6° à la 3°, pour un entraînement sur les deux que compte la section, à savoir :

- Pour les 6° et 5° : le mardi, de 13h40 à 15h30 et le vendredi, de 11h15 à 12h50
- Pour les 4° et 3° : le mardi, de 11h15 à 12h50 et le vendredi, de 13h à 14h35

Cela concerne bien sûr les élèves n'étant pas déjà inscrits en section pelote. Depuis la rentrée 2021, le club d'Hasparren, le HFC, est en co-intervention par l'intermédiaire de Paul Ferreira un entraînement sur 2 avec Mikel Dissard.

- LES OPTIONS LINGUISTIQUES

- **Parcours bilingue, de la 6° à la 3°**

En plus du basque enseigné durant 3h, plusieurs matières sont enseignées en euskara de la 6° à la 3°.

	6°	5°	4°	3°
Basque + AP	x	x	x	x
Histoire-Géo + AP	x	x	x	x
SVT + AP	x	x		
Mathématiques + AP	x	x		
EPS			Rentrée 2024	

- **En classe de 6° : 2 possibilités linguistiques**



- 1) L'anglais LV1 (4h par semaine) ou bien
- 2) L'espagnol LV1 (4h par semaine)

- **A partir de la 5°** : début de la LV2, anglais ou espagnol (2,5 h par semaine).
- **A partir de la 5°** : initiation au basque possible (2h par semaine)
- **En classe de 3°** : option découverte professionnelle (voir notre site [en cliquant ici](#))

IMPORTANT : le choix d'une option représente un engagement jusqu'en fin de 3^{ème}. **Par conséquent, il est impossible d'arrêter une option en cours de scolarité.**



ORGANISATION PROFESSIONNELLE
DE CHEFS D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT LIBRE

Chers parents,

En juillet dernier, le SNCEEL, l'organisation professionnelle de chefs d'établissement de l'Enseignement catholique à laquelle j'appartiens, a conclu que :

- ✓ Nous ne souhaitons pas organiser des campagnes de vaccination (quel que soit le type de vaccination) dans nos établissements ;
- ✓ Nous pouvons par contre communiquer auprès des familles sur des campagnes de vaccination à l'extérieur de nos établissements.

Les arguments, qui nous ont poussé à cette conclusion, sont entre autres :

- ✓ La mise en place de telles campagnes consiste en une charge supplémentaire pour nos OGEC, sans que cela soit prévu dans notre contrat d'association ; même dans le cas de simple mise à disposition de salles ;
- ✓ La collecte des données (autorisations ...) est une charge et responsabilité supplémentaire pour nos personnels ;
- ✓ Quelles que soient les modalités de mise en place de ces campagnes, du fait qu'elles soient dans nos établissements, les chefs d'établissements auront une responsabilité de fait dans cette organisation ;
- ✓ Nous constatons que de plus en plus de demandes sont faites aux établissements, sans lien avec l'enseignement, et ceci sans aucune contrepartie ;

Cette vaccination est du ressort des familles et l'établissement n'entend pas se substituer à leur rôle pour des vaccinations qui ne sont pas obligatoires.

Après toutes les demandes qui ont été faites aux établissements pendant la crise du COVID (enquêtes en grand nombre, distribution de masques, de tests, campagnes de tests, campagnes de vaccination...), nous craignons que certaines instances aient pris l'habitude de s'appuyer sur nos établissements sans que nous ne disions rien.

Nous ne voudrions pas que l'enseignement catholique sous contrat d'association, glisse progressivement vers une assimilation. En effet, au nom de sujets parfois respectables, nous craignons de nous éloigner de plus en plus des principes de la [loi Debré](#).

C'est la raison pour laquelle il n'y aura pas de vaccination organisée dans les murs d'Ursula pour les élèves de 5°. Néanmoins, une communication sur le sujet sera effectuée aux familles de 5°.

Merci d'avance pour votre compréhension,

Xavier POMIRO
Chef d'établissement

MISE EN PLACE D'UN ESPACE ECOUTE

D'une façon générale, il est important de savoir utiliser le bon mot pour décrire une situation donnée, encore plus lorsqu'il s'agit d'établir un diagnostic et trouver le remède qui correspond. C'est pour cela qu'un espace écoute est mis à disposition des élèves du collège une demi-journée par semaine.



Mme de Oreguy, psychologue spécialisée dans le développement et l'accompagnement de l'enfant et l'adolescent, intervient au collège le lundi après-midi.

Point d'appui pour la communauté éducative dans la gestion de situations délicates, cette personne travaillera en complémentarité du service psychologie de la DDEC64. Il n'y aura pas de suivi thérapeutique des élèves mis en place au collège. Si le besoin d'un suivi régulier d'un élève se faisait sentir, la famille en serait bien évidemment informée pour un éventuel suivi en libéral.

Cet espace écoute, gratuit bien évidemment, est mis en place en étroite collaboration avec Michel Haristoy, CPE de l'établissement, et le chef d'établissement. L'enjeu est de bel et bien trouver un point d'équilibre entre la confiance, la préservation de la confidentialité des échanges et le moment où une alerte doit être donnée. La limite que nous nous sommes fixées est la préservation de l'intégrité physique de l'enfant.

La création de cet espace écoute s'inscrit dans la continuité de ce qui a été décidé en conseil pédagogique : faire en sorte que les élèves bénéficient d'un meilleur accompagnement leur permettant de s'épanouir individuellement et collectivement au sein de l'établissement.

MISE EN PLACE DE SEANCES DE YOGA EN 6°/5°

Maîtriser au mieux ses émotions, savoir appréhender les situations délicates... voilà une des perspectives de notre projet d'établissement mises en œuvre à cette rentrée.



Fin septembre, les élèves de 6°/5° auront 3h de yoga avec Mme Chياما afin d'apprendre quelques techniques de relaxation.

PROPOSITIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Des ateliers permettent aux élèves de découvrir des activités, d'exprimer leur talent et parfois même de se réconcilier avec le système scolaire. Toutes ces activités, qu'elles soient artistiques, culturelles ou sportives, ont une réelle influence sur l'ambiance de l'établissement.

- **Chorale :**



Madame Lucain anime une chorale depuis deux ans. Les jeunes répètent leurs chants le mardi durant la pause méridienne.

Le projet est d'effectuer un concert solidaire en fin d'année à l'église d'Hasparren. Une quête sera effectuée et l'argent récolté ira au profit d'une association qui n'est pas encore déterminée.

Davantage de renseignements prochainement.

- **« Trois coups » :**

Le collège Ursuya remet en place un partenariat avec la Scène Nationale de Bayonne afin d'élargir l'offre culturelle du collège et de permettre la découverte de différentes formes actuelles de spectacles. Que l'on soit petit ou grand, averti ou bien au contraire complètement neuf au monde du spectacle, la volonté de l'établissement est de permettre de partager un moment riche.



Le partenariat concerne les élèves de la 6^e à la 3^e, et propose l'accès, à 20h30 à Bayonne ou Anglet, à 3 spectacles de grande qualité pour 24€, le collège prenant en charge les frais de bus.

Une communication sera faite aux familles très prochainement, en prenant en compte le contexte sanitaire actuel. Le nombre de place est limité aux 40 premiers inscrits, en laissant une priorité à ceux qui n'ont pas pu participer l'an dernier au projet. Evidemment, l'adhésion s'effectue sur la base du volontariat et pour la globalité des trois spectacles.

Pour information, « Trois coups » en 2022-2023 [en cliquant ici](#).

U. N. S. S.



L'Association sportive fonctionne le mercredi après-midi, de 13h à 16h30 généralement, sous la responsabilité d'Aurore Caset, professeur d'EPS. Les enfants peuvent participer à des rencontres sportives avec ceux des collèges publics et privés de notre secteur géographique. Dans ce cas, ils ont la possibilité de prendre leur repas au self du collège.

Ursuya au championnat de France, mars 2022

Championnat de France de CROSS UNSS Plouay 2022

Un calendrier annuel des activités proposées est édité et affiché sur le tableau près des vestiaires d'EPS ainsi que sur Ecoledirecte. Pour des raisons d'organisation et notamment de réservation des bus, il convient de s'inscrire chaque semaine sur ce tableau, le vendredi précédent l'activité choisie.

Le calendrier des compétitions sera consultable ultérieurement sur le site du collège. Les parents sont tenus de venir récupérer leur enfant au collège à la fin de la session UNSS, il n'y a pas de garderie assurée.



Les déplacements se font en bus, les frais sont pris intégralement en charge par le collège. **En contrepartie, les élèves sont amenés à vendre quelques carnets de tombola en début d'année. Tout carnet invendu doit être rendu complet.**

Tout carnet perdu doit être réglé, soit 10€. Chaque enfant bénéficie d'un ticket gratuit sur chaque carnet.

Lors de la première inscription de l'année scolaire il est obligatoire de fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive. Les élèves venant à l'UNSS doivent amener leur pique-nique pour le midi.

SORTIES – VOYAGES - ECHANGES

Nous remettons en place des séjours. Davantage d'informations seront disponibles ultérieurement. Par ailleurs, plusieurs sorties sont en cours de programmation.

Pour les élèves de 6^e, stage d'intégration, à Baigorri les 18 et 19 septembre.

Les objectifs de cette journée sont :

- Apprendre à chacun à s'intéresser à l'autre.
- Vivre en collectivité et comment bien vivre ensemble
- Sensibiliser et former l'élève aux questions d'expression et de communication.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Bien que les établissements de l'ensemble scolaire existent depuis plusieurs décennies (1937 pour Ursuya ou bien 1960 pour Saint Joseph), l'ensemble scolaire existe depuis seulement 1996.



En effet, ce n'est qu'à ce moment-là que l'entité administrative de l'ensemble scolaire est apparue avec la fusion des OGEc des 4 établissements, l'école Sainte Thérèse, le lycée Armand David (qui s'appelait l'Agricole alors, c'est en 2004 que le nom d'Armand David est apparu), le lycée Saint Joseph et le collège Ursuya. C'est ainsi que l'OGEc HAZPARNE est apparu.



Il faudra attendre ensuite 2004 pour que les associations des propriétaires des 4 établissements fusionnent pour qu'apparaisse l'Association Immobilière Enseignement Catholique Hazparne (AIECH).

Le 23 mai 2023, le projet éducatif de l'ensemble scolaire est écrit. Deux teasers présentent notre projet éducatif en cliquant sur ces différents liens, [\[FR\]](#), [\[EUS\]](#), mais aussi l'arbre des formations proposées dans notre ensemble scolaire [en cliquant sur ce lien](#).

Photo prise en 1907, l'espace qui accueillera plusieurs années plus tard les lycées de l'ensemble scolaire Hazpane

RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES IMPORTANTES

Dès le début de l'année il faut prendre les bonnes résolutions. Il est important d'inviter vos enfants à être acteurs de leur réussite et de leur progression.

Quelles que soient leurs facilités, leurs difficultés, les principes de base sont les mêmes pour tous les élèves :

- *Etre actif en classe pour mieux comprendre et ainsi faciliter le travail personnel*
- *Eviter les bavardages, les rêveries, etc.*
- *Oser poser les questions aux enseignants pour obtenir des explications complémentaires*
- *Relire les leçons et apprendre ce qui doit l'être chaque soir : la régularité et l'organisation permettent de ne pas être débordé.*
- *Réaliser les exercices d'entraînement signalés systématiquement par les professeurs. Ils sont nécessaires pour bien maîtriser les notions et ne pas être pris au dépourvu lors des contrôles.*
- *Faire le travail écrit avec application, pas seulement pour être « en règle ».*

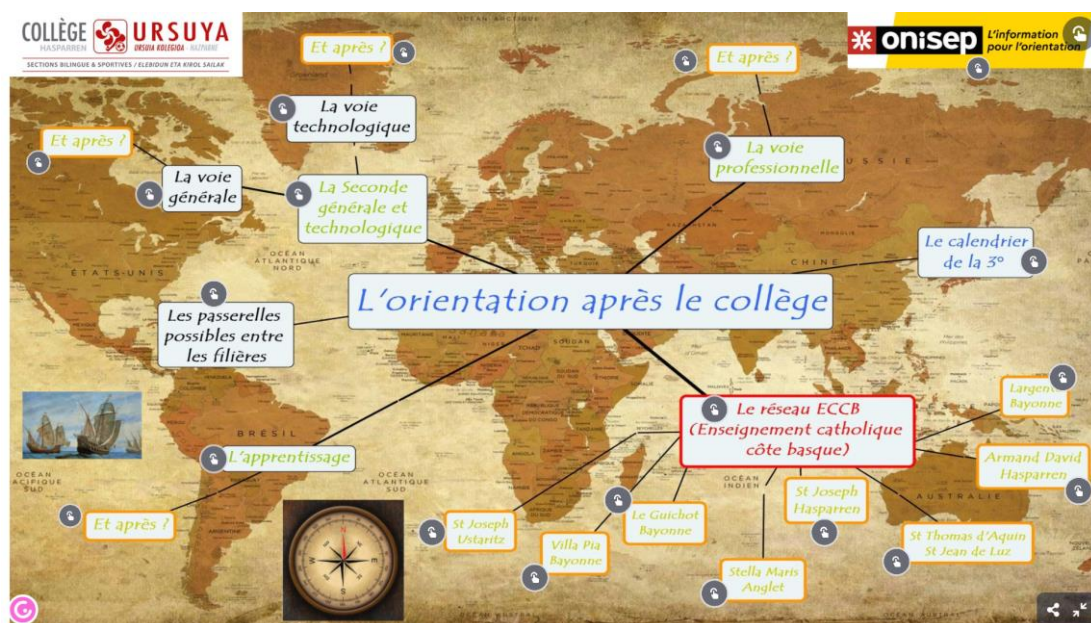
➤ Information sur les procédures d'orientation post-3^e

Vous aurez tout au long de l'année des informations et des réunions pour pouvoir discuter de l'orientation de votre enfant, avec son professeur principal notamment. Cependant, en voici les grandes lignes :

- Pour **l'enseignement public** : les familles remplissent le dossier remis par le professeur principal fin mai. Ce dossier est complété par les enseignants et fait l'objet d'une saisie informatique dont la clôture se situe aux environs du 15 juin. Les différentes commissions d'affectation se réunissent jusqu'à la fin du mois de juin et les familles sont informées de l'affectation de leur enfant fin juin début juillet.
- Pour **l'enseignement privé sous contrat d'association avec l'Etat** : un recensement des vœux des élèves sera effectué par les professeurs principaux de 3^e, sur demande des établissements privés, afin de planifier des entretiens d'inscription avec le chef d'établissement du lycée visé. Les familles seront amenées à finaliser l'inscription auprès du lycée. Il sera nécessaire pour toute affectation envisagée dans un établissement privé sous contrat d'Aquitaine de compléter le dossier AFFELNET.

Toutes ces procédures vous seront précisées durant l'année. Vous pouvez aussi consulter la documentation ONISEP sur www.onisep.fr. Une réunion d'information sur l'orientation post 3^e sera organisée au mois de janvier. Vous aurez davantage d'informations par la suite.

La carte mentale de l'orientation après le collège :



PRECISIONS SUR LE REGLEMENT INTERIEUR ET LE FONCTIONNEMENT DU COLLEGE

• Rappel d'une évolution du règlement intérieur :

Depuis les vacances de Pâques 2021, le règlement intérieur a évolué en ce qui concerne la tenue vestimentaire des élèves.

A savoir :

Tenue vestimentaire : pas de tenues fantaisistes, négligées ou indécentes

- *Partie basse du corps :*
 - *Longueur : trois-quarts cuisse*
 - *Short de sport : réservé à la pratique du sport*
 - *Pantalon troué interdit*
- *Partie haute du corps :*
 - *Bretelles fines autorisées*
 - *Hauts à cols carré ou rond, couvrant le ventre et le dos*

Cette évolution fait suite à une consultation du Conseil de vie collégienne ainsi qu'un conseil d'établissement qui s'est tenu le 16 novembre 2020.

De l'avis des élèves délégués qui ont été reçus par le directeur afin d'expliquer ces évolutions, celles-ci seront de nature à rétablir une certaine égalité dans les tenues filles/garçons, mais aussi à prendre en compte certaines demandes formulées depuis quelques temps.

Merci d'avance aux familles de veiller à l'application de ce règlement intérieur.

➤ Cahier de textes en ligne Ecoledirecte

Les codes d'accès au cahier de textes en ligne ont été transmis aux familles. Cependant, cette possibilité de consultation doit être un moyen d'information complémentaire.

Le cahier de textes personnel doit être tenu régulièrement et avec soin. C'est une responsabilité essentielle de chaque élève.

Attention : les parents ont des codes, et les enfants ont des codes qui leur sont propres. Les parents et les enfants doivent se connecter avec leurs codes exclusivement.

Une question ? Pas de souci ! [Cliquer sur ce lien](#), vous y trouverez sûrement la réponse à votre question.

Si non, il faut appeler le secrétariat du collège :

Heures d'ouverture du Secrétariat

Bernadette Ducout vous répondra aux jours et horaires suivants :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Mercredi de 8h00 à 12h30

ATTENTION : le standard téléphonique sera **fermé de 12h30 à 13h30**. Possibilité de laisser un message si besoin

Les demandes de rendez-vous auprès des enseignants devront systématiquement passer par le carnet de liaison de votre enfant et non par téléphone.

➤ Stationnement

Nous sommes tous concernés par ce souci du matin, du midi et du soir...

Civisme et patience : voilà deux mots-clés qui préserveront l'intérêt de tous ainsi que la sécurité indispensable aux abords d'un établissement scolaire.

Pensons également aux pompiers de la caserne voisine qui doivent pouvoir partir en intervention à tout moment. Des voitures qui stationneraient sur leur parking seraient un obstacle à toute sortie en cas d'urgence.

Merci d'avance pour la contribution de chacun à la sécurisation des abords du collège.

➤ Vie scolaire

M HARISTOY, responsable de la vie scolaire, est votre interlocuteur privilégié chaque fois qu'il est question de **l'organisation et du déroulement de la vie quotidienne au collège** (entre autres, contrôle des retards et des absences).
Tél : 05.59.29.62.89 entre 8 h et 12 h et 14 h et 17 h 30.

Educateurs de vie scolaire : Mesdames Catherine LURO, Valérie CAZENAVE, Isabelle LAJUS, Messieurs Paul FERREIRA et Mikel DISSARD.

Conseiller Principal d'Education : M Michel HARISTOY

M HARISTOY est associé aux personnels enseignants notamment pour assurer le suivi individuel des élèves. Il pourra vous recevoir sur rendez-vous.

➤ Absences – retards

Les élèves sont soumis à l'obligation scolaire. Les absences ou les retards doivent être signalés quand ils sont prévisibles **le jour même, avant 10h par téléphone au n°05 59 29 62 89 puis, par écrit, sur le carnet de liaison.**

Les retards sont gênants et doivent rester exceptionnels. En cas de retard, l'élève **ne sera accepté en cours** qu'avec un bulletin signé par la Vie Scolaire. (Motif du retard à noter sur le carnet de liaison).

Un relevé peut être signalé et envoyé à l'Inspection Académique dans le cas d'absences trop fréquentes.

➤ Entrées et sorties du collège

Les familles ont la possibilité de déposer leurs enfants dès 7h30 au collège tous les jours de la semaine (mise en place d'un personnel de surveillance)

L'entrée au collège est obligatoire à 8h15 heure de début des cours et aucune sortie n'est possible avant 16h40 heure de fin des cours. En cas d'absences de dernière minute d'un ou plusieurs professeurs, les élèves ne pourront pas quitter l'établissement et seront gardés sous surveillance au sein du collège. Dans le cas d'absences de professeurs prévues et anticipées, les familles en seront informées par courrier ou téléphone et pourront récupérer leurs enfants après accord du chef d'établissement

Nous vous rappelons qu'une étude du soir gratuite est assurée également tous les jours de la semaine de 17h à 18h. C'est une heure d'étude encadrée et une aide peut être apportée aux élèves désirant y assister.

➤ Retenues

Les retenues se déroulent tous les soirs de la semaine de 17h à 18h. Le report de date ne sera possible qu'à titre

exceptionnel. Une retenue de 2h peut aussi se dérouler le mardi soir après la mise en place de 3 retenues de 1h au préalable. Par ailleurs, la mise en place de Travaux d'Intérêts Généraux (TIG) est également possible le mercredi après-midi de 13h30 à 16h30 pour des fautes lourdes.

A noter également une mini retenue tous les jours de la semaine d'une durée de ½ h de 13h à 13h30 plutôt utilisée afin de rattraper un travail demandé incomplet ou non fait (à l'appréciation de l'enseignant).

Il est important de connaître les sanctions possibles en cas de manquement au règlement intérieur. Mais il est encore plus important de réaliser que **la meilleure façon de ne pas être concerné par ces sanctions est de bel et bien respecter le règlement intérieur.**

Dans ces conditions et ce cadre précisé, les sanctions citées précédemment ont également un rôle dissuasif et doivent inciter chacun au respect des règles de vie commune.

➤ **Procédures de récupération des devoirs et des cours pour les élèves absents :**

Dans chaque classe, une procédure a été mise en place et précisée aux élèves. Cependant, quelques règles doivent être rappelées : les élèves absents doivent se préoccuper dès le retour au collège de la récupération des cours et des devoirs, **et ne pas simplement attendre que d'autres fassent les démarches nécessaires (téléphoner à plusieurs camarades de la classe, aller voir sur Ecoledirecte le cahier de textes en ligne...).**

Si les binômes des élèves doivent jouer leur rôle en facilitant le retour de leurs camarades absents, il convient de rappeler que l'élève absent se doit aussi de se donner la peine de se soucier de récupérer les devoirs.

Il convient de rappeler que rattraper un cours ne se limite pas à coller 2 ou 3 feuilles dans un cahier pour être « en règle », mais bel et bien à :

- 1. travailler et apprendre la leçon,**
- 2. refaire les exercices faits en classe**
- 3. poser des questions au professeur au cours d'après s'il y a un souci.**

Si vous rencontrez des problèmes, vous pouvez le signaler au professeur principal, sur le carnet de correspondance et laisser un message téléphonique au secrétariat. L'élève absent reste le premier responsable du rattrapage de ses cours.

➤ **Dispense d'E.P.S.**

Les élèves peuvent, pour un motif médical attesté par un professionnel de santé, présenter un certificat médical d'inaptitude à la pratique de l'EPS.

L'article R. 312-2 du Code de l'éducation dispose que « *les élèves des établissements d'enseignement du premier et du second degrés publics et des établissements d'enseignement du premier et du second degrés privés sous contrat qui invoquent une inaptitude physique doivent en justifier par un certificat médical indiquant le caractère total ou partiel de l'inaptitude. En cas d'inaptitude partielle, ce certificat peut comporter, dans le respect du secret médical, des indications utiles pour adapter la pratique de l'éducation physique et sportive aux possibilités individuelles des élèves. Le certificat médical précise également sa durée de validité, qui ne peut excéder l'année scolaire en cours* ».

Une dispense d'E.P.S ne constitue en aucun cas un motif de départ de l'établissement en cours de demi-journée, sauf dans le cas d'un rendez-vous médical.

Les élèves dispensés d'E.P.S. **doivent être présents en cours.** Sur avis du professeur, soit ils iront en étude, soit ils resteront avec la classe. A la fin de chaque cours, les élèves doivent se changer afin de reprendre une « tenue de ville », y compris en fin de journée.

BOURSES NATIONALES et DEPARTEMENTALES

BOURSES NATIONALES (élève en collège)

Cette aide est mise en place par le Ministère de l'Education Nationale.

A chaque rentrée scolaire vous devez faire ou refaire la demande car elle n'est pas renouvelable d'une année scolaire sur l'autre. Une circulaire d'information, comportant également le barème d'attribution des bourses, a été remise à tous les élèves par le CPE la semaine du 4 septembre. Un coupon réponse est à compléter, et **à nous retourner même sans demande de dossier.**

Les dossiers complets, avec toutes les pièces administratives demandées (dont l'avis d'impôt 2023 sur les revenus de 2022), sont à remettre au secrétariat jusqu'au 19 octobre inclus, de façon et à pouvoir les transmettre au service des bourses, DSDEN des Pyrénées Atlantiques, en temps et en heure.

La liste des boursiers arrêtée nous parviendra courant novembre ainsi que les notifications des décisions à remettre aux familles.

ARS : AIDE DEPARTEMENTALE à la RESTAURATION SCOLAIRE

Conscient des difficultés financières que connaissent certaines familles et afin de faciliter l'accès de tous aux services de restauration, le Département apporte **une aide spécifique aux élèves demi-pensionnaires ou internes bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (ARS).**

Pour l'année 2023, les aides forfaitaires sont les suivantes :

- ✓ **0.35€ par repas** pour les demi-pensionnaires ou internes bénéficiaires de l'**ARS non boursiers d'Etat**
- ✓ **0.50€ par repas** pour les demi-pensionnaires ou internes bénéficiaires de l'**ARS et boursiers d'Etat**

L'aide départementale est **directement déduite de la note de frais** qui vous est transmise par l'établissement.

Une circulaire coupon/réponse a également été distribuée cette semaine à tous les élèves par le CPE, qui est à nous retourner avec le **justificatif de versement de l'ARS** pour les concernés.

TRANSPORTS SCOLAIRES

* Les demandes d'**inscriptions** aux transports scolaires sont à saisir directement sur le site www.communaute-paysbasque.fr en quelques clics.

1. Complétez la ville de départ (ville du domicile) et la ville d'arrivée (ville de l'établissement scolaire)
2. Remplissez le dossier d'inscription aux services des transports scolaires auprès du réseau correspondant.
3. Une fois l'inscription finalisée, la carte des transports scolaires nominative sera directement envoyée à votre domicile avant la rentrée.

* La **réinscription est obligatoire chaque année** : le dossier de l'élève doit être validé ou actualisé.

* **A noter : une ligne directe de bus existe au départ de Bardos, à côté de la salle Erdizka au stade.**

* Contacts :

téléphone : 05 59 44 77 77

mail : transportsscolaires@communaute-paysbasque.fr

Projet d'animation pastorale d'établissement

Un projet d'animation pastorale a été écrit durant l'année 2018-2019 dans le cadre des différents conseils pastoraux qui se sont tenus durant l'année. Vous trouverez ainsi [en cliquant sur ce lien](#) le détail de l'animation pastorale, allant de la classe de 6° à la 3°, s'adaptant par ailleurs aux différentes tranches d'âge.

De façon plus spécifique, nous avons bâti un projet d'année détaillé ci-dessous mettant en œuvre [le projet d'animation pastorale](#) de l'établissement.

Projet pastoral pour l'année scolaire

THEME : *L'espoir*

**« Partout et toujours sème l'espoir ; ton amour peut faire des miracles »
Sœur Emmanuelle**

L'espoir c'est « attendre la réalisation de quelque chose »

L'espoir c'est cette petite chose qui nous anime quand cela ne va pas fort, quand on se sent seul ou incompris. L'espoir c'est croire que tout ira bien. L'espoir c'est ce qui fait de nous des êtres humains et non pas des machines.

A tous les âges de la vie, nous avons espéré : espéré que le Père Noël nous amène le cadeau souhaité, espéré avoir des bonnes notes, espéré réussir nos études, notre travail, notre permis de conduire... Tout cela n'est pas magique, bien sûr, cela nécessite des efforts, du travail mais l'espoir c'est ce supplément d'âme qui fait que tout paraît possible.

En tant que chrétien, vivre l'espoir c'est semer la Bonne Nouvelle, la partager même aux oreilles les moins réceptives. C'est vivre en portant notre espoir d'une vie éternelle dans le Royaume des Cieux. C'est essayer tous les jours d'appliquer les enseignements de Jésus et faire que ce monde soit beau, que nos paroles portent l'amour et la paix plutôt que la haine.

En tant qu'éducateur, semer l'espoir en donnant aux jeunes qui nous sont confiés, bien sur les connaissances exigées par les programmes mais aussi un supplément : celui qu'une infinité de possibilités s'offrent à eux car « espérer en l'élève, c'est aimer son avenir ».

Partageons avec les autres cet espoir que nous portons tous en nous.

Quelques pistes de réflexion et belles citations pour espérer ...

Evangile de Jésus Christ selon saint Marc 4,30-32

Il disait encore : « À quoi allons-nous comparer le règne de Dieu ? Par quelle parabole pouvons-nous le représenter ?

31 Il est comme une graine de moutarde : quand on la sème en terre, elle est la plus petite de toutes les semences.

32 Mais quand on l'a semée, elle grandit et dépasse toutes les plantes potagères ; et elle étend de longues branches, si bien que les oiseaux du ciel peuvent faire leur nid à son ombre. »

- « L'espoir est la chose la plus importante de la vie. Elle procure aux êtres humains le sentiment d'avoir un but et leur donne l'énergie d'aller de l'avant » Norman Cousins, journaliste américain
- « Il est plus beau de transmettre aux autres ce que l'on a contemplé que de contempler seulement » Saint Thomas D'Aquin
- « Là où il n'y a pas d'espoir, nous devons l'inventer ». Albert Camus

Bonne réflexion et bonne rentrée scolaire à tous !

L'équipe pastorale

Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale de l'Association des parents d'élèves qui aura lieu :

Mercredi 27 septembre 2023 à 19 heures en salle d'étude.

L'ordre du jour sera le suivant :

- ✓ Présentation du rapport moral et financier de l'année 2022-2023,
- ✓ Election des membres du Conseil d'administration pour l'année 2023-2024.

L'APEL est une association de parents bénévoles qui participe à la vie de l'établissement scolaire et veille au maintien d'une relation de confiance avec les autres membres de la communauté éducative : chef d'établissement, équipe enseignante, personnel d'encadrement et administratif, gestionnaires, élèves et parents d'élèves.

Diverses actions sont menées tout au long de l'année : accueil des parents le jour de la rentrée des 6èmes, représentation des parents lors des conseils de classe (parents-correspondants), aide à l'orientation (BDI), participation aux diverses manifestations organisées par le collège (cross, portes ouvertes, fête du collège) et aux projets pédagogiques (sorties et voyage scolaires). Afin de récolter des fonds destinés à soutenir les projets éducatifs et activités parascolaires, l'APEL organise des actions telles que vente de gâteaux, de packs de fournitures scolaires, etc...

Toutes ces actions sont menées par l'APEL grâce au soutien de tous les parents.

C'est pourquoi nous vous proposons d'adhérer à l'APEL : la cotisation annuelle, d'un montant de 20€ par famille, sera portée sur la facture de scolarité de votre enfant.

Nous vous invitons également à rejoindre l'équipe qui a besoin, chaque année, d'être renouvelée suite au départ des parents dont les enfants quittent le collège.

L'équipe de l'APEL URSUYA

** L'Apel vous informe que vos coordonnées feront l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion de votre adhésion et de votre abonnement à la revue Famille et éducation.*

L'Apel nationale, ainsi que vos Apel d'établissement, départementale et académique et la société d'édition de Famille et éducation sont destinataires de ces informations et des références de l'établissement scolaire dans lequel votre enfant est inscrit.

Pour en savoir plus sur les modalités de traitement de vos données dans le cadre des différents services fournis par l'Apel, vous pouvez consulter la politique de protection des données de l'Apel nationale à tout moment sur le site internet www.apel.fr ou vous rapprocher de votre Apel d'établissement.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité en adressant un courrier à l'Apel nationale- 277, rue Saint Jacques -75240 paris cedex 05, ou à l'Apel d'établissement à l'adresse – APEL URSUYA 3, Place Monseigneur Mathieu 64240 HASPARREN.

DATES IMPORTANTES DU PREMIER TRIMESTRE

- Evaluations nationales [en 6°](#) et [en 4°](#) : du 11 au 29 septembre
- [Séjour d'intégration](#) des 6° à Baigorri : les 18 et 19 septembre

- Rencontre parents/professeurs de 6° : le 14 septembre à 18h30
- Réunion parents/professeur principal 5° : le 21 septembre à 18h30
- Réunion parents/professeur principal 4° : le 18 septembre à 18h30
- Réunion parents/professeur principal 3° : le 25 septembre à 18h30

- **Photos de classe : le 26 septembre, dans la journée**
- Début de la formation [PSC1](#) : le 27 septembre, 13h-16h30
- Assemblée Générale APEL : le 27 septembre, 19h, en salle d'étude
- [Cross du collège](#) 6°/5°/4°/3° : le 20 octobre, avec les CM2 de Sainte Thérèse en invités !
- Remise des diplômes du DNB : vendredi 17 novembre à 18h
- **Stage en entreprise des 3° : du 27 novembre au 1^{er} décembre**
- **1^{er} décembre : journée des communautés éducatives => PAS DE COURS**

- Conseils de classe 3B/3C/3A : le 23 novembre, 17h
- Conseils de classe 6B/6C/6A : le 28 novembre, 17h
- Conseils de classe 5B/5C/5A : le 30 novembre, 17h
- Conseils de classe 4B/4C/4A : le 4 décembre, 17h

- **Visite de tous les 3° à [Saint Joseph](#) et [Armand David](#) : mardi 21 novembre, de 9h30 à 15h30**

- Réunion parents/professeurs 3° : le 5 décembre
- Réunion parents/professeurs 6° : le 11 décembre
- Réunion parents/professeurs 5° : le 12 décembre
- Réunion parents/professeurs 4° : le 14 décembre

- Célébration de Noël : le 22 décembre (dans l'après-midi)